



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bordeaux, le 20 octobre 2022

**Réunion d'échanges sur le projet d'autoroute A147 entre Poitiers - Limoges**

A la demande du ministre chargé des transports, Clément BEAUNE, Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a réuni ce jeudi 20 octobre 2022, en présence des préfets de la Vienne et de la Haute-Vienne, les parlementaires, des élus du Conseil régional et des Conseils départementaux de la Vienne et de la Haute-Vienne, des élus des agglomérations de Poitiers et de Limoges ainsi que des représentants des chambres consulaires (CCI, chambre d'agriculture et chambre des métiers et de l'artisanat).

Cette rencontre avait pour objet de présenter le bilan de la concertation engagée depuis 2022 sur le projet de concession autoroutière de la liaison Poitiers–Limoges et de recueillir les positions des différents participants sur les réponses à apporter aux besoins exprimés en termes de mobilités et les accords de principe des collectivités locales sur le projet autoroutier et leur participation à son financement.

Les échanges ont confirmé un consensus sur la nécessité d'améliorer les conditions de déplacement entre Poitiers et Limoges, en termes de sécurité, de temps de parcours et de confort, mais pas nécessairement par une solution autoroutière.

La préfète de région remontera au ministre des transports le bilan de ces échanges d'ici début novembre.

L'aménagement de cet axe reste une priorité pour l'État, comme le démontre l'avancement des opérations inscrites au CPER en cours, qui se poursuivent grâce au plan France relance : les travaux de la déviation de Lussac-les-Châteaux démarreront d'ici fin 2022, de même que ceux des créneaux de dépassement sur la RN147 entre Bellac et Limoges.